

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION PARCOURS MOBILISATION ACTIVE AU PROJET D'INSERTION

Pour qui ?

Les allocataires du RSA

Pourquoi ?

Accompagnement dans les démarches sur un projet global ou spécifique, personnel ou professionnel, de manière structurée.

Comment ?

Fiche commande PDI réalisé par le Référent Unique et validée par le service insertion

Modalités d'accompagnement

Modalité 1 – Mobilisation au projet (3 mois)

Diagnostic global et mise en place d'un plan d'action
1 RDV individuel tous les 15 jours et 1 atelier collectif par mois

Modalité 2 – Accompagnement socio-professionnel individualisé (6 mois)

Levée des freins identifiés à l'insertion et mise en place et/ou exécution du plan d'actions
1 RDV individuel tous les 15 jours et 1 atelier collectif par mois

Modalité 3 – Sécurisation du parcours (12 mois)

Suite donnée à l'accompagnement
2 RDV individuels (6 et 12 mois) et participation à 1 atelier collectif par mois

Thématiques des Ateliers Collectifs

- Je prépare mon projet professionnel et je me forme
- Je gère mieux mon quotidien
- Je prends soin de moi



Où et comment ?

Territoire des Hautes-Alpes

- Immeuble Le Neptune - 140 Bd Pompidou à GAP
- Dans les maisons France Service sur tout le département

Votre Interlocutrice
Estelle OUVRERY,
Coordinatrice CIP
04 92 53 61 19
07 56 97 72 43
e.ouvrery@cibcap.fr